

VOIR COMPRENDRE AIMER
ISSENDOLUS

N°31
2018

BULLETIN D'ISSENDOLUS

PRESIDENT FONDATEUR : Mr Jean-Claude DELLAC

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Mr Patrick DELLAC *Maire d'Issendolus*

SOMMAIRE :

Page 1	SOMMAIRE	Céline PLANTIE
Pages 2 à 4	LE MOT DU MAIRE	Patrick DELLAC
Pages 5-6	ETAT CIVIL	Céline PLANTIE
Page 7-8	PERMIS DE CONSTRUIRE	Céline PLANTIE
Page 9	LA BIBLIOTHEQUE	Les responsables
Pages 10-11	LE CLUB DU TEMPS LIBRE	Michèle PAYROL
Page 12	ISSENDOLUS ANIMATION	Le Bureau
Page 13	LE CYCLO CAUSSE ISSENDOLUS	Le Bureau
Pages 14-15	LE CLUB ST HUBERT	Le Bureau
Pages 16-17	ECOLE DE FOOT ELAN MARIVALOIS	Les Présidents
Page 18	CLUB DE FOOT ELAN MARIVALOIS	Les Présidents
Pages 19-20	LES AMIS DE SAINTE FLEUR	Francis KOVACS
Pages 21-22	LA PAROISSE D'ISSENDOLUS	Francis KOVACS
Pages 23 à 27	UN PEU D'HISTOIRE ...	Christiane CAYROL
Pages 28 à 31	INFORMATIONS MAIRIE	Céline PLANTIE

LE MOT DU MAIRE

« **Voir, comprendre, aimer ISSENDOLUS** », slogan de notre commune et point de départ de notre revue communale. Ce journal nous donne une opportunité supplémentaire de communiquer avec la population en vous exposant les réalisations de 2017.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux trois naissances de l'année. Nous souhaitons renouveler nos remerciements profonds et sincères aux membres des associations d'Issendolus qui tissent un lien social déterminant pour le dynamisme de notre village.

2017 qui prend fin, fut une année électorale où nous avons élu un nouveau Président de la République, une nouvelle Assemblée ainsi que le renouvellement d'une part de nos sénateurs en souhaitant qu'ils œuvrent pour nos territoires ruraux.

Le Grand Figeac, notre intercommunalité représente 92 communes et 46 000 habitants : Facteurs positifs, l'intercommunalité va nous permettre de réaliser de grands projets que seule une commune ne peut supporter. A contrario, le transfert de multiples compétences au Grand Figeac prive la commune de son pouvoir décisionnel.

A l'aube de la nouvelle année nous devons dresser le bilan de l'année écoulée et vous informer sur nos prochaines réalisations.

Travaux réalisés :

- Le bâtiment de stockage pour le matériel de la commune est terminé à la plus grande satisfaction de notre employé communal. De plus, ce bâtiment écologique en ossature bois avec panneaux photovoltaïques s'insère parfaitement dans notre environnement paysager.
- Le cœur de village est également terminé et donne parfaite satisfaction à la population environnante. Grâce aux subventions obtenues et à la participation du Grand Figeac, la commune n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt.

- Concernant la restauration des trois tableaux et statues de l'église St-Julien, deux sont terminés, le troisième est en voie d'achèvement et trouvera sa place dans l'église début 2018. Le montant global de cette restauration s'élève à 17.500 € avec une subvention de 75 %.

Travaux envisagés pour 2018 :

- Création de 2 parkings : Un à l'Hôpital Beaulieu qui sera plus spécifiquement affecté aux co-voiturages. Concernant le parking dans le bourg d'Issendolus, 10 places vont être créées, ce qui évitera des embouteillages lors des manifestations.
- Rénovation énergétique et accessibilité de la salle des fêtes et du foyer rural. Le début des travaux est prévu au deuxième trimestre 2018.
- Implantation d'une signalétique dans le bourg pour un montant de 4500 € pause comprise.

Site de Gabaudet : création d'un lieu de mémoire et sauvegarde du site.

Le 31 octobre a eu lieu à la mairie d'Issendolus, une réunion avec les deux sous-préfets de Gourdon et de Figeac, monsieur Vincent LABARTHE, représentant monsieur MALVY du Grand Figeac, la famille THAMIE (propriétaire du site de Gabaudet) et la mairie d'Issendolus.

Le projet est en phase de négociations afin de trouver un accord avec les propriétaires sur la mise en valeur du site (lieu de mémoire). Le Grand Figeac désire inscrire ce site dans le cadre de leur charte : FIGEAC : « Pays d'Arts et d'Histoire » et souhaite vivement qu'un accord amiable soit trouvé entre les parties. Ce projet pourrait rentrer dans sa phase de finalisation courant 2018.

Avant de conclure, je tiens à vous informer que notre secrétaire de mairie, Céline PLANTIE est devenue maman en donnant naissance à EMIHEN le 14 septembre 2017. Nous lui souhaitons la Bienvenue et adressons à ses parents nos plus sincères félicitations.

Durant son absence, nous avons fait appel au service de remplacement du Centre de Gestion qui nous a adressé Madame Sylvie BOUCHIER qui a assuré l'intérim du secrétariat de mairie avec beaucoup de gentillesse et de compétences. Nous lui adressons nos sincères remerciements. Notons qu'elle a reçu une aide précieuse de madame Suzanne QUERCY qui est présente à la mairie 5 heures par semaine.

N'oublions pas Alain BOS, notre employé communal qui est au service de la commune dans de multiples domaines et qui effectue sa tâche avec compétence et dévouement.

Je souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'à tous ceux qui ne résident pas à ISSENDOLUS mais qui y sont profondément attachés.

Le Maire

Patrick DELLAC

Les vœux du Maire – 08 janvier 2017



ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES



- **MAZIERES Jade** née le 02.03.2017 à LIMOGES de Thierry MAZIERES et Emmanuelle PAGES – domiciliés : Champ de la Fontaine » - 46500 ISSENDOLUS
- **CAPPO Naïma** née le 29.05.2017 DE Wolf RICHARD et de Roxane CAPPO – domiciliés : « Gary » - 46500 ISSENDOLUS
- **CHARPENTIER Raphaël** né le 13.07.2017 de Thomas CHARPENTIER et de Justine BALLER – domiciliés : « Hôpital Beaulieu » - 46500 ISSENDOLUS

DECES



- 09/02/2017
Roger, Xavier LAPARRO
Domicilié « l'Hôpital Beaulieu »
- 05/05/2017
Raymond, Paul BOUZOU
Domicilié « l'Hôpital Beaulieu »
- 05/06/2017
Jacqueline, Marie Fleur BRUNET
Domiciliée « Le Breil »

- 27/06/2017
Pierre LAFON
Domicilié « l'Hôpital Beaulieu »

- 13/08/2017
Pierre, Paul, Léon DELPON
Domicilié « Beau Pendu »

- 29/09/2017
André, Gilbert CADIERGUES
Né à Issendolus, domicilié à GRAMAT

- 26/11/2017
René MASSET
Né à HARTENNES- ET- TAUX (Aisne)
Inhumé à Issendolus le 28 novembre 2017

Ils ont obtenu un Permis de Construire ou une Déclaration préalable en 2017...

● Arrêtés de permis de construire délivrés à :

- Mme BOS Pauline et M. BRUNET Pascal pour la construction d'un garage « à Bois ».
- Mme MOLINARI Marie-Paule pour la construction d'un garage à « Teulières ».
- M. ROUDIL Michel pour la construction d'une maison d'habitation « Le Bourg ».
- Mme MARTIN Monique et M. DAVID Jean-Pierre pour la construction d'une terrasse « Soulestrein ».
- La mairie d'ISSENDOLUS pour la construction d'un WC aux normes accessibilité et la rénovation énergétique + accessibilité de la salle des fêtes et du foyer rural.

● Arrêtés de non opposition à une déclaration préalable délivrés à :

- Mme SOLIGNAC Martine pour la construction d'un abri de jardin en bois à « Dadot ».
- Mairie d'ISSENDOLUS pour l'aménagement de parkings dans le bourg et à l'Hôpital Beaulieu (aire de co-voiturage).

- **M. WOLFF Didier** pour projet d'agrandissement d'une maison d'habitation à Gruffiel ».
- **Mme BRUNET Marie-Christine** pour la rénovation et l'isolation de sa toiture à « L'Hôpital Beaulieu ».



2018 : L'INFORMATIQUE A LA BIBLIOTHEQUE

En bientôt 9 ans d'existence, la bibliothèque s'est intégrée dans le patrimoine communal et les lecteurs restent fidèles.

Chaque samedi matin en moyenne, une dizaine de personnes s'y rend régulièrement. Quelques enfants viennent y chercher leur bonheur mais bien peu d'adolescents et c'est bien dommage !

Toutefois, 2017 se termine avec un bilan satisfaisant puisque environ 1200 ouvrages ont été empruntés au cours de cette année.

Pour notre bibliothèque, l'année 2018 sera celle de l'innovation. En effet, dans le cadre de la rénovation du foyer rural et de l'accessibilité des lieux ouverts au public, la bibliothèque va être réaménagée et sera intégrée au réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Lot (B.D.P). De ce fait, nous aurons une bibliothèque informatisée et le bibliobus nous proposera lors de son passage 2 fois par an, un prêt renouvelable d'environ 500 livres.

Ces livres s'ajouteront à notre stock que nous continuerons d'enrichir avec l'achat des dernières parutions.

Grâce à Internet, les lecteurs auront la possibilité d'accéder à nos fichiers (auteurs, titres et documentaires) ainsi qu'aux nouveautés proposées par la bibliothèque.

L'informatisation de tous les ouvrages demandera 1 à 2 mois de travail mais nous ferons de notre mieux afin que nos lecteurs ne soient pas pénalisés par ce changement.

***NOUS SOUHAITONS A TOUS UNE TRES BONNE ANNEE 2018 ET
NOUS ESPERONS VOUS ACCUEILLIR TOUJOURS PLUS NOMBREUX***



Aline - Mireille

CLUB DU TEMPS LIBRE

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE A TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LA
PART DE NOTRE ASSOCIATION.**

ACTIVITÉS 2017

- **15 JANVIER** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE –GALETTES-CIDRE-VIN BLANC-
JUS DE FRUITS CHOCOLATS (70 PERSONNES)
POUR ANIMATION NOUS AVONS RÉALISÉ UNE PROJECTION RETRO
PHOTOS DES VOYAGES FAITS DEPUIS LA CRÉATION DU CLUB (1996).
TRÈS APPRÉCIÉ.
- **26 FÉVRIER** : THÉÂTRE PAR LE GROUPE DE STE COLOMBE : FORTE
PARTICIPATION (83 .P) ET BEAUCOUP DE RIRES. NOUS SOULIGNONS
QUE C'EST OUVERT A TOUS. GÔTER OFFERT : MERVEILLES, CAFÉ,
CHOCOLATS, CIDRE, JUS DE FRUITS.
- **17 MARS** : JOURNÉE STOCKFISCH :45 PART. MATIN VISITE D'UN MUSÉE A
GOUTRENS (12) AMBIANCE CINÉMA : 58 MINUTES D'EXTRAITS DE FILMS .
DOCUMENTS POUR DÉCOUVRIR L'ŒUVRE DE GEORGES ROUQUIER AUTEUR
DE FARREBIQUE (grand prix de Cannes en 1946) ET BIQUEFARRE (GRAND PRIX
DE VENISE EN 1983).REPAS A CLAIRVAUX D'AVEYRON ET POUR LA
DIGESTION PROMENADE AUTOUR DU GRAND PLAN D'EAU DE L'AUBERGE
- **26 MARS** : QUINE AVEC UNE TRÈS NOMBREUSE ASSISTANCE ET DE
NOMBREUX LOTS.APRES MIDI REUSSIE A LA GRANDE SATISFACTION DE
TOUS : JOUEURS ET ORGANISATEURS.
- **20 AVRIL**: SORTIE POUR LE NOUVEAU SPECTACLE DE L'ANGE BLEU
ETERNITY A GAURRIAGUET PRÈS DE BORDEAUX AVEC DÉJEUNER ANIMÉ
ET DANSANT. TOUJOURS AUSSI FÉÉRIQUE.44 PARTICIPANTS.
- **LUNDI 5 JUIN AU VENDREDI 9 JUIN** : SÉJOUR DANS LA MAGNIFIQUE
RÉGION DU MORBIHAN VISITES GUIDÉES DE VANNES LORIENT,
PRESQU'ILE DE QUIBERON, SITE DE CARNAC ;CONCARNEAU VILLE
PORTUAIRE ET STATION BALNEAIRE 1^{ER} PORT THONIER DE France ,VISITE DU
VILLAGE DE KERASCOËT :CHAUMIÈRES AUX TOITS DE CHAUME .MAISONS
AUX VOLETS BLEUS BORDÉS D'HORTENSIAS TYPIQUES EN
BRETAGNE .PONT AVEN BERCEAU DE L'ÉCOLE DE PONT- AVEN . CROISIÈRE
COMMENTÉE DE 3H30 TOUR COMPLET DU GOLFE DU MORBIHAN PAR LE
SUD DE L'ILE AUX MOINES AVEC ESCALE .TRAVERSÉE DE LA RIA D'ETEL
OÙ MAGNIFIQUES PLAGES SAUVAGES MARAIS ET LAGUNES SE SUCCÈDENT :

PAYSAGE EXCEPTIONNEL. DERNIER JOUR VISITE DE ROCHEFORT EN TERRE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS EN 2016. TRÈS BONS SOUVENIRS POUR TOUS.

- **14 SEPTEMBRE** : 41 PARTICIPANTS. VISITE DU VIEUX NÉRAC RÉGION AQUITAINE : LES MAISONS A COLOMBAGES. LE PORT SUR LA BAÏSE : CROISIÈRE A BORD DU BATEAU LE PRINCE HENRI, PASSAGE DE L'ÉCLUSE DE NAZARETH DÉGUSTATION DE FLOC ET PRUNEAUX. DEJEUNER A BARBASTE PROMENADE GUIDÉE VERS LE MOULIN DES TOURS. VISITE D'UNE FERME DE PRUNEAUX ET LIQUEURS AVEC EXPLICATIONS SUR LA TRANSFORMATION DU PRUNEAU ET CECI AVEC BEAUCOUP D'HUMOUR !!
- **19 OCTOBRE** : PETS DE NONNE A GINTRAC AVEC VISITE DU VILLAGE DE LOUBRESSAC (43 P).
- **19 NOVEMBRE** : REPAS DE FIN D'ANNÉE : 63 PARTICIPANTS ET TRÈS BONNE AMBLANCE.

COMME LE VEUT LA TRADITION NOUS AVONS DISTRIBUÉ DES BOÎTES DE CHOCOLATS AUX ADHÉRENTS DE 80 ANS ET+.

SI VOUS AVEZ 50 ANS OU + VENEZ DONC REJOINDRE NOTRE CLUB POUR PARTAGER CES MOMENTS CONVIVIAUX ; LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ.

UN VOYAGE EST PRÉVU EN 2018 POUR LA HAUTE-SAVOIE TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE (HORS CLUB) PEUT NOUS CONTACTER.

LA PRÉSIDENTE. Michèle PAYROL



L'Assemblée Générale d'ISSENDOLUS ANIMATIONS s'est tenue le Jeudi 14 décembre 2017 à 12H30 à la salle des fêtes.

La Commission Brocante ainsi que la Commission Fête espèrent repartir pour une nouvelle année de festivités et d'événements en tout genre.

Pour faire un point retour sur les animations passées, nous pouvons vous dire que la traditionnelle Brocante-Marché aux fleurs du 8 mai a été une réussite en cette année 2017.

Nous tenons qui plus est, à remercier tous les artisans et commerçants qui nous aident au travers de leurs dons pour les publicités.

Par ailleurs, renouveau pour la fête du village qui s'est tenue cette année les 7 et 8 juillet 2017. En effet, sous une ambiance « bodégas », avec un traiteur sur place, le vendredi soir s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

La journée du samedi a été un succès concernant le tournoi de pétanque ainsi que les animations pour enfants. Le repas méchoui du samedi soir, a quant à lui ravi les papilles des convives, puisque près de 200 repas ont été réservés.

Nous tenions à remercier les habitants d'Issendolus qui, par leur présence, participent au bon fonctionnement des diverses animations faisant vivre ce village, et pour lesquelles nous nous investissons.

Afin de remercier tous les bénévoles, une sortie à La Roque-Gageac s'est déroulée le samedi 09 septembre 2017, dans les meilleures conditions possibles entre promenade à pieds, balade en gabarre et trajet en bus, occasionnant une réelle cohésion de groupe.

Nous comptons sur tous les habitants pour que puisse continuer à vivre notre association et ses diverses animations. Nous avons encore et toujours besoin de vous.

Nous en profitons pour remercier une fois encore tous ceux et celles qui œuvrent bénévolement pour nos diverses festivités.

ISSENDOLUS ANIMATIONS vous souhaite une excellente année 2018 à venir.

LE CYCLO CAUSSE D'ISSENDOLUS VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018

- Au cours de l'année 2017 plusieurs manifestations ont occupé le cyclo causse :

Au mois de mars le repas du far levé a réuni encore une fois un grand nombre de convives.
Merci à tous pour votre participation.

La sortie du club au mois de juin nous a conduit au lac de Salagou dans l'Hérault.
Un beau weekend qui nous a permis de découvrir des paysages magnifiques tout en s'adonnant à notre passion le vélo.

Durant le mois d'aout certains membres du club ont participé à la Vélotoise.

La saison s'est achevé par la traditionnelle sortie piquenique au bord du lac de saint Etienne de Cantalès.

LE BUREAU



SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

LE CLUB SAINT HUBERT



***Vous présentent ses meilleurs vœux de joie,
bonheur, santé, pour l'année 2018.***

La saison 2016/2017 s'est terminée avec l'organisation de la battue où 5 chevreuils ont été tués ainsi que des renards.

Lors de l'assemblée générale 2016/2017, la présentation du rapport financier a fait apparaître un solde positif. Le bureau a été renouvelé et se décompose ainsi :

Président d'honneur : M. Dellac Patrick

Président : M. Landes Delpon Vincent

Vice-président : M. Gestes Guy

Secrétaire : M. Molinier Louis

Secrétaire adjoint : M. Adgié Bernard

Trésorier : M. Esteves de Oliveira José

Trésorier adjoint : M. Dumancie Franck

Garde : M. Landes Delpon Roland

Pour la saison 2017/2018 la fédération de chasse nous a délivré 15 colliers pour les chevreuils et nous avons fait pour le moment une battue où nous avons tué 6 chevreuils et des renards.

Les prochaines battues se feront dans le mois de février.

Nous pouvons constater qu'il y a de moins en moins de chasseurs chaque année, c'est pour cela que la société de chasse tient à remercier tous les chasseurs et les non chasseurs pour leur travail au sein de la société de chasse communale malgré les nouveaux règlements, la diminution des permis de chasse et les difficultés qu'il peut y avoir entre chasseurs.

Le bureau



ILS L'ONT FAIT !!!!



En effet les U19 de l'Ecole de Foot ont fini premier du championnat de promotion Ligue pour la saison 2016/2017 et accèdent donc au championnat d'honneur Ligue (R1) pour la saison 2017/2018. Niveau jamais atteint par le club, il se situe juste en dessous des nationaux. Une belle expérience formatrice pour tous ces jeunes dans l'apprentissage du haut niveau avec la possibilité de porter haut les valeurs du club dans la région toulousaine. C'est une belle récompense pour le club et tous les éducateurs car en effet la plupart de ces jeunes ont été formés à notre école et ce titre est le résultat du travail fourni par tous les éducateurs, des U7 aux U19.

Mais l'Ecole de Foot ne se résume pas aux U19 et les U17 et U15 également en entente avec Causse Limargue ont réalisé de beaux parcours avec un titre de Champion du Lot pour les U15, ce qui leur permet de retrouver la Ligue pour cette saison. Les U7, U9, U11, et U13 ne sont pas en reste et même si il n'y a pas de compétition pour ces catégories cela n'enlève pas la notion de plaisir qu'ils partagent.

Cet énorme travail ne pourrait pas être réalisé sans la forte implication des éducateurs, dirigeants, bénévoles, joueurs seniors, parents à qui nous adressons un grand merci.

Cette année, l'Ecole de Foot en partenariat avec le Club Senior a fait le choix d'embaucher un salarié afin de faire évoluer nos entités en pérennisant certaines actions. Il aura le rôle de coordinateur sportif et interviendra

également dans les écoles au niveau des T'APS. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation.

Un grand merci également à la commune d'Issendolus qui nous accueille sur ses structures et qui bien souvent fait le maximum pour que tout se passe bien. Cela fait toujours plaisir de se voir soutenu dans notre action en faveur des jeunes.

Nous n'oublions pas les sponsors et partenaires du club, le Conseil Départemental, le Crédit Agricole et les communes qui apportent leur contribution financière au bon fonctionnement de notre école et à la réalisation de projets en faveur des jeunes. A ce titre nous les remercions chaleureusement.

Voilà notre petit mot s'achève vous informant de quelques nouveautés et changements en vous espérant toujours aussi nombreux autour des stades pour encourager nos jeunes footballeurs, d'échanger et qui sait peut être d'intégrer la grande famille de l'Elan Marivalois.

Les Co présidents : Yves Louargant – Laurent Bonnet - Serge Quercy



Après la réalisation de notre entente qui a donné naissance à l'ELAN Marivalois, nous voici maintenant dans la mise en place de notre projet sportif.

Pour nous aider à réaliser cette tâche, avec la collaboration de l'Ecole de foot, un salarié à temps partiel a été engagé en la personne de Vincent GENRIES.

Vincent connaît bien notre club puisqu'il en a été le responsable sportif durant une saison. Il partage pleinement les valeurs qui nous animent.

Nous avons la certitude qu'ensemble nous allons progresser et construire dans la durée.

Sur le plan sportif l'équipe féminine, les quatre équipes seniors et l'équipe de vétérans, chacune bien encadrée, ne manqueront pas de tirer haut les couleurs de notre club.

Nous espérons que notre équipe féminine continuera sa progression et que nos trois équipes réserves feront mieux que le maintien. Le challenge est surtout pour notre équipe fanion qui doit finir dans les 4 premiers de poule pour prétendre continuer au niveau régional l'année prochaine.

Nous sommes tous persuadés qu'avec la qualité des joueurs et l'état d'esprit qui les anime ils y parviendront.

L'amicale des joueurs a un rôle très important pour les « après matchs », l'animation, la cohésion et bien sûr la convivialité de notre club, nous les en remercions vivement !!

Nous profitons de ce mot pour remercier la commune d'ISSENDOLUS qui met à notre disposition ses structures en parfait état de fonctionnement ce qui permet un bon déroulement des rencontres ainsi que les habitants pour le très bon accueil réservé lors du passage du calendrier.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux autour des stades pour nous encourager, nous avons aussi besoin de vous pour nous accompagner et pour porter haut les couleurs de l'ELAN Marivalois !!!

Le Président.

**ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE
MATERIEL ET IMMATERIEL
D'ISSENDOLUS, L'HOPITAL-BEAULIEU ET STE FLEUR**



C'est le nouveau sigle de l'association « des Amis de Ste Fleur » qui a été retenu lors de l'AG extraordinaire, par respect de laïcité, l'ancien nom pouvant rebuter certains d'adhérer, car ayant une connotation trop religieuse. La barrière étant donc tombée, on les attend!

Au cours de cette AG, ce n'est pas seulement le nom de l'association qui a changé, mais aussi l'objet permettant notamment l'accès à la propriété.

L'association avance sur des dossiers parfois importants de notre patrimoine notamment :

- la salle capitulaire de l'Hôpital-Beaulieu ;
- la mise en valeur de nos chemins et de notre sous-sol ;
- la connaissance, l'inventaire et l'information de notre patrimoine sur lesquels certains ont déjà travaillé.

A ce jour, près d'une centaine de points d'intérêt patrimoniaux (salle capitulaire, Gabaudet, maisons quercynaises, cazelles, calvaires, chemins, dolmens, arbres remarquables, paysages, sous-sols, savoir-faire...) sont relevés sur la commune d'Issendolus, même si tous n'ont pas le même intérêt, ils sont tous représentatifs d'une histoire et sans doute d'une mémoire. En réalité, le patrimoine considérable de notre commune est parfois trop méconnu.

Les membres de l'association considèrent que le patrimoine a un intérêt communautaire intemporel et qu'elle n'est qu'un instrument à son service. Ce bulletin sera donc utilisé pour une information large et complète.



LA SALLE CAPITULAIRE

2017 a été une étape importante pour le projet de restauration de la salle capitulaire. En effet, au mois de septembre, Jacqueline et Raoul Delsahut ont signé la donation de l'édifice classé depuis 1921 au profit

de l'association qui devient donc propriétaire avec toutes les contraintes que cela comportent. Nous tenons, dans cette édition à les remercier chaleureusement. En effet, ceci permet de débloquer la situation pour avancer avec les collectivités et les services de l'Etat pour la mise en place du projet de restauration. Le 6 octobre à l'occasion de la fête de Ste Fleur, une cérémonie sur site, en présence d'élus, de représentants de l'Ordre de Malte



et de personnalités intéressées par le projet, a officialisé la transmission « des clés » à l'association.

Une plaque de remerciements a été offerte à la famille Delsahut.



Aujourd'hui, la salle capitulaire ne peut être visitée librement car la détérioration de certaines zones est source de risques et de danger. Il y a donc interdiction d'y entrer sans l'accompagnement d'un membre de l'association. Sa responsabilité est engagée.

Dès que la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie

(DRAC) a été informée du changement de propriétaire, ils ont demandé l'organisation d'une réunion avec tous les partis concernés. Cette dernière s'est tenue en mairie le 4 décembre en présence du maire, du service du patrimoine du Gd Figeac, de représentants du département (élus et services), des bâtiments de France, de la DRAC. L'objet de cette réunion était d'identifier l'objectif de l'association, d'informer sur la démarche à suivre et d'essayer de planifier le court terme.

L'objectif retenu est, à terme, de pouvoir accueillir dans la salle capitulaire un concert de musique de chambre. Cela n'a pas paru un objectif démesuré aux différents représentants, même si cela prendra des années et se décline par de nombreuses tâches et problèmes à résoudre. Par contre l'étape urgente et incontournable consiste à stopper les dégradations du site. L'association en tant que maître d'ouvrage devra rapidement trouver un architecte du patrimoine pour la maîtrise d'œuvre. La



première tâche de ce dernier sera de conduire une étude des différents travaux à effectuer et de leur coût, notamment celle du diagnostic sanitaire. Charge à l'association d'effectuer le tour de table financier pour la réalisation. J'espère que pour le prochain bulletin de 2019, nous serons en mesure d'annoncer le début des travaux.

MISE EN VALEUR DES CHEMINS

Grâce au travail considérable effectué par Thierry Maillard depuis plusieurs années sur les chemins communaux, il est possible de proposer un circuit d'intérêt patrimonial pour la commune. Nous souhaitons que ce circuit puisse s'interfacer avec une démarche plus large mettant en valeur l'axe de randonnée Figeac-Rocamadour. Un contact avec les services compétents du Grand-Figeac est prévu prochainement ainsi qu'avec ceux de CAUVALDOR.

N'oublions pas non plus la faune et la flore qui sont des composantes de notre patrimoine.

LA CONNAISSANCE DE NOTRE PATRIMOINE

Notre association est aussi très concernée par la traçabilité du patrimoine local. Une trop petite équipe s'occupe de rassembler la documentation associée. Là aussi, on peut profiter du travail de fourmi effectué par Christiane Cayrol depuis des années et l'en remercier. C'est un travail continu et de longue haleine, les personnes intéressées sont les bienvenues. . Nous faisons aussi appel à celles et ceux qui détiennent des documents intéressants notre patrimoine (livres, dossiers, actes notariés, photos etc...) de nous en informer afin d'en effectuer des copies. Il est prévu que la documentation soit rassemblée à la bibliothèque municipale pour être consultable par tous.



Nous travaillons aussi pour mettre en place un site internet qui est à un stade de brouillon où l'on pourra consulter des photos de notre patrimoine, mais aussi connaître les activités de l'association :

<http://patrimoine-issendolus.fr>

Francis Kovacs
Président

DU COTE DE LAPAROISSE...

La paroisse d'Issendolus fait partie du groupement paroissial de Gramat qui comporte un peu moins d'une vingtaine de clochers de Miers à Lunegarde, nord-sud et d'Albiac à Couzou, est-ouest. Depuis septembre 2016, le curé du groupement est le Père Alexandre Buléa, qui est aussi doyen du secteur de Gourdon. Il est assisté depuis septembre 2017 du Père Jean-Baptiste Digeon, vicaire, jeune prêtre ordonné en 2015 qui est aussi chapelain du sanctuaire de Rocamadour. Le sanctuaire depuis 2016 ne fait plus partie du groupement de Gramat, son recteur est le Père Michel Cambon. Le précédent curé, le Père Ronan de Gouvello est maintenant curé de Cahors, alors que le Père Xavier Larribe a rejoint le groupement de Figeac.



A Issendolus, l'église est ouverte tous les jours par des paroissiens de 9h à 19h. L'église en tant qu'élément essentiel du patrimoine et symbole d'unité de toute une communauté passée, présente et future, se doit d'être un lieu d'accueil et non un musée, donc ouverte. Ceci permet une pause spirituelle, de recueillement ou simplement de silence qui sont toujours d'un grand bénéfice pour calmer le rythme trépidant de sa journée, que l'on soit croyant ou non. Le Saint Sacrement y est

Sauf exception, la messe dimanche du mois à 9h30, mais il paroissial. Selon disponibilité des célébrée pour les grandes fêtes Pâques.



présent et vous attend.

mensuelle est toujours le 3^e faut le vérifier sur le bulletin prêtres, une messe peut être comme cette année pour

Le bulletin paroissial est distribué dans les boîtes à lettre des personnes qui le demandent. Toutes les informations de la vie du groupement paroissial y sont annoncées, notamment les horaires et les lieux des messes. Il y a toujours une messe dominicale à moins de 10 minutes de chez vous, ce qui est rare aujourd'hui en France.

N'hésitez pas à contacter le relais paroissial (06 73 48 73 97) pour demander la visite d'un prêtre ou de personnes de la pastorale de la santé, notamment auprès de malades ou de personnes en fin de vie. C'est en général, une vraie source d'apaisement. Le relais paroissial peut aussi vous aider pour les sacrements de baptême et mariage ou pour les enterrements.



Concernant la revue de l'année pour la vie paroissiale, commençons par rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés. Nous pensons et prions pour eux en union avec leurs proches en les confiant à l'intercession de Ste Fleur.

Deux oeuvres classées ont été restaurées et ont retrouvé leur place dans l'église : la statue de la Vierge en bois polychrome du 18^e siècle dans le chœur et le bas-relief en



bois du 17^e siècle représentant une vision du Christ de Ste Fleur. Le grand tableau de 2,30mx1,50m représentant le même motif, après avoir été classé l'année dernière est en cours de restauration et devrait retrouver l'église au premier semestre 2018. Une réflexion est engagée pour lui trouver une place.



La fête de Sto Fleur avec la présence de Mgr Camiade, évêque de Cahors pour présider les cérémonies du dimanche, a eu son succès habituel rehaussé par la présence d'une délégation de l'Ordre de Malte, héritier de l'Ordre de St Jean de Jérusalem, dont faisait partie Ste Fleur. Ils ont été très touchés par ce qu'ils ont vu et entendu au cours de cette fête et souhaitent revenir encore plus nombreux l'année prochaine. Leur présence sera d'autant plus motivée que ce sera le 400^e anniversaire de la mort de la vénérable mère Galiote de Ste Anne Gourdon, Ginouillac, de Vaillac qui fut une grande figure de l'ordre au début du 17^e siècle et qui le réforma à grande échelle. Une plaque en marbre sur le mur nord de l'église nous rappelle l'importance de son œuvre. Son gisant est maintenant au château d'Assier, même si ses restes sont enfouis dans le mur de notre église.

Les festivités ont été aussi marquées par une veillée de chants a capella dans l'église par la chantage de ND de Paris, Marthe Davost qui, une fois de plus, éleva les âmes en faisant vibrer les pierres par sa magnifique voix.

Au début de la messe dominicale, un évènement touchant : une famille d'Issendolus a décidé de remettre à l'évêque une relique de Ste Fleur qu'elle détenait depuis le pillage du couvent en 1793. Cette relique sera exposée au sanctuaire de Rocamadour avec celles des saints du diocèse.



Le repas offert aux associations caritatives et handicapés fut un vrai succès avec plus de 100 convives qui prirent plaisir à déguster la soupe au potiron maison, et au couscous offert par plusieurs mécènes que nous remercions. Ils prirent aussi plaisir à chanter avec le groupe TAM-TAM du Foyer Marthe Robin qui produisit une animation chaleureuse pendant tout le repas. C'est avec un tonnerre d'applaudissements qu'ils furent remerciés.



Du printemps à l'automne, de nombreux pèlerins ont traversé le village, leurs témoignages et leurs remerciements de trouver une église ouverte, un point d'eau, des bancs et chaises pour pique-niquer dans un bel environnement en soulignant l'accueil des habitants sont très émouvants. C'est une véritable invite à savoir partager avec des gens qui viennent du monde entier pour se rendre à Rocamadour et/ou St Jacques de Compostelle. Il ne faut pas hésiter à leur proposer un rafraîchissement, souvent vous serez surpris et heureux de cette rencontre.

Issendolus est ainsi plus ouvert sur le monde, le cahier de l'église en fait foi.

Francis Kovacs
Relais Paroissial

Louis Castel de Vielfoy (1771-1852) **Chirurgien militaire de l'armée napoléonienne**



Louis Castel naquit le **3 mai 1771** à Issendolus de Sieur Armand, Léon Maître Chirurgien et Demoiselle Lescole Antoinette du lieu de l'Hôpital (communauté de Saint Dolus). Sa mère était d'une vieille famille de bourgeoisie aisée de ce village. Il eut pour **Parrain** Louis, Antoine, Marie, Dugaric-Duzech messire chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, commandeur de Mâcon (qui signe et qui se trouvait alors en Quercy pour régler la succession de sa grand-mère, la Dame de Gibersac) et pour **Marraine** Demoiselle Vayssières Marie, épouse de Sieur Lescole de l'Hôpital (qui signe).

Louis a une soeur Françoise née le **5 mai 1769** à Teulières (Issendolus).

Parrain : Vieillescases Jean, sieur de La Canétic.

Marraine : Demoiselle Marie De Baroncelli de Javon.

Françoise Castel a épousé à Issendolus le 15 novembre 1792 Ignace, Antoine Teulié de Saint Céré. Ignace Teulié est décédé le second thermidor de l'an VIII à l'âge de 45 ans.

Armand Léon Castel a été chirurgien au monastère de l'Hôpital Beaulieu. On trouve son mariage en 1768 à Espagnac Sainte Eulalie.

Un contrat de mariage est passé chez maître Coutié à Marcilhac sur Célé. Le grand-père de Louis Castel, Armand, Cyprien Castel est dit notaire.

Pourquoi Vielfoy ? Le château de Vielfoy, en ruine aujourd'hui, se trouve à Bannes, qui a été rattachée à Saint Vincent du Pénit jusqu'en 1845. Ce domaine, appelé aussi Repaire de Vielfoy, se composait d'un corps de logis à deux étages avec une tour ronde, de la maison des métayers, d'une écurie, de deux granges dont l'une avec pigeonier, d'un four à pain et de cent hectares de terres et de bois. La tour ronde aurait servi de relais de chasse pour les seigneurs de Turcme. D'après Roger Crouzat, Louis Castel aurait acheté ce domaine juste après la révolution. Sa soeur Françoise et son mari auraient résidé à Vielfoy, cultivé les terres et hérité plus tard du domaine.

En 1830 a lieu le mariage de Pierre, André, Teulié, cultivateur, né et habitant le village de Vielfoy, fils de Françoise Castel et de Ignace Teulié avec Marie Pestel ou Pesteil.

Au recensement de 1896, ce sont des descendants qui y demeurent : Jean Lazare Mainiel et Marie, Germaine Teulié. Ils ont cinq domestiques. En 2017, la famille Teulié est toujours propriétaire du domaine.

Louis Castel étudia la médecine à Paris aux côtés du célèbre Pinel et obtint son certificat d'études de médecine selon le règlement du 30 fructidor de l'an VI.

En 1803, Louis est nommé grenadier de deuxième classe au régiment des grenadiers à cheval de la garde des consuls.

En 1808, il devient chirurgien de la garde impériale de Napoléon.

En 1812, il est chirurgien de la Grande armée et, pendant la campagne de Russie, il perd trois doigts de la main gauche à cause du froid.

Le 6 avril 1813, il reçoit la légion d'honneur.

En 1814, il est chirurgien de la maison du roi.

En mars 1815, alors que Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, Louis Castel est nommé médecin principal du corps d'armée du duc de Berry, dont la mission était de stopper la marche de Napoléon !

En 1818, il est nommé critique au journal complémentaire

En 1825, il est nommé membre honoraire de l'Académie de Médecine.

Louis Castel est connu pour ses critiques violentes sur les théories médicales de son époque défendues par exemple par le docteur Broussais. Il s'est longtemps battu pour l'établissement de conseils médicaux appelés conseils de discipline pour surveiller les pratiques des médecins.

Durant sa carrière, il a participé à plus de dix campagnes militaires sous l'empire et la restauration. Il a fait de très nombreuses publications (lire Wikipédia). "C'était un homme d'honneur, de probité, de caractère ferme et entier avec, avouons-le, l'amour exagéré du passé, l'entêtement des idées, dans lequel on reconnaît le fils du terroir dont il est issu, de cet âpre causse de Gramat où pousse le plus résistant et le plus solide des arbres, le chêne symbolique du Quercy."

Resté célibataire, il songeait à se retirer au château de Vielfoy lorsque la mort l'empêcha de mettre son projet à exécution. Il subit vers la mi-

août l'opération de la lithotrite (extraction des calculs de l'arbre urinaire). Un mois plus tard, le 15 septembre 1852, il décédait au n° 10 de la rue du 29 juillet, à Paris, à l'âge de 82 ans.

On n'a pas pu obtenir son acte de décès à Paris car les actes antérieurs à 1860 ont brûlé dans l'incendie de la Commune en 1871. Quelques actes ont été reconstitués mais pas celui qui nous intéresse.

Cela nous aurait instruits sur son nom : est-il décédé " Castel de Vielfoy" ou " Castel" ? était-ce une particule ?

Si la particule "de Vielfoy" ne fait pas partie de celles de la noblesse, il suffisait autrefois d'acheter une terre seigneuriale pour devenir seigneur du lieu où elle était assise et porter le nom de ladite terre.

Christiane Cayrol

Contenu soumis à la licence CC_Y_SA3_O

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

source : article Louis Castel de Vielfoy de Wikipédia en français

http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Castel_de_Vielfoy

Article de 1913 de la société des études du Lot sur Louis Castel rédigé par le docteur Bergounioux.

Etat civil des Archives Départementales du Lot.

Un grand merci à Patrick Dellac qui m'a fait connaître ce personnage et à Solange et Thierry pour leur aide.

Un grand merci à Roger Couzat de Bannes qui s'intéresse de très près à l'histoire du domaine de Vielfoy dont la tour ronde a été abaissée à la révolution par suite d'un accord entre le propriétaire de l'époque et les révolutionnaires.

Un grand merci à Nadine Soulié, descendante des Teulié, pour ses précisions dans ses courriels et son amabilité durant nos entretiens téléphoniques.

L'origine du nom : Mondou

Dans le dictionnaire des noms de famille de Morlet, on trouve : Mondou.

Mondou viendrait d'un nom de famille germanique **MUNDWULF** :

Mund = protection et **Wulf** = loup. Ce serait un surnom de guerrier (loup protecteur) devenu prénom puis nom de famille.

D'après Mr Bazalgues de Couzou, Mondou pourrait être très certainement un "**Mas de Mondou**" créé à la fin de la guerre de cent ans, vers 1500.

Des recettes d'autrefois

La "genevrette" :

eau, sucre, raisins secs, graines de genièvre vertes et noires, un rameau de genévrier, feuilles et rameaux de frêne, un cube de levure de boulanger, de l'acide citrique. Laisser reposer une semaine ou plus au soleil et puis filtrer.

Le vin de genièvre :

trois litres de vin blanc sec, 100g de baies de genévrier, 200g de sucre roux, 50 g de jeunes rameaux de genévrier.

Faire macérer le vin avec les baies écrasées et les rameaux une semaine.
Filtrer, rajouter le sucre roux (200g ou plus), bien agiter et mettre en bouteilles.

La liqueur de genièvre :

200 g de baies de genièvre (noires et vertes), un litre d'alcool (eau de vie ou autre), un litre d'eau, 800g de sucre.

Faire macérer les baies avec l'alcool (remuer de temps en temps).
Un mois plus tard, préparer un sirop en diluant 800g de sucre dans un litre d'eau froide, ajouter l'alcool avec les baies, agiter et laisser reposer.
3 ou 4 jours plus tard, filtrer et mettre en bouteilles.

Yolande Ferchal

Table des matières des articles concernant notre patrimoine
(parus dans les bulletins n°20 à n°30) volume 4

bulletin n°20 2006	Galiote de Sainte Anne Table des matières des numéros 1 à 19	Christiane Cayrol
bulletin n°21 2007	Une coutume particulière Proverbes et dictons	Christiane Cayrol
bulletin n°22 2008-2009	La forteresse d'Issendolus L'étymologie des noms de lieux d'Issendolus La photo de classe de 1947 Du nouveau sous le Causse d'Issendolus	Gérard Peyrot Gaston Bazalgues Revue Quercy- Recherche n°130
bulletin n°23 2010	L'historique du village de Mondou L'inventaire des croix	Christiane Cayrol M.C Lavergne
bulletin n°24 2011	Touleyrou	Christiane Cayrol
bulletin n°25 2012	Le village de Gary La vie des habitants de Gary	Christiane Cayrol Yolande Ferchal
bulletin n°26 2013	Récapitulatif de l'inventaire du patrimoine de la commune L'avancée des explorations souterraines depuis la perte de la Baygade. La liste des entreprises	Christiane Cayrol Extrait d'une revue spéléo envoyée par Jean Kowalczewski de la commune
bulletin n°27 2014	Dénombrement de 1911 Hommage à nos soldats (livret) Modification du balisage du GR 6	Christiane Cayrol René Laurensou
bulletin n°28 2015	Les morts pour la France Conflit 1914-1918 Souvenirs d'Antan	Christiane Cayrol
bulletin n°29 2016	Hommage à nos soldats La lune rousse Le mariage dans les Causses du Quercy.	Christiane Cayrol Gaston et Jacqueline Bazalgues
bulletin n°30 2017	Restauration d'une maison du 15ème L'adjudication des cloches de l'Eglise Saint Julien 1878	Jean-Pierre Couturié Christiane Cayrol

Tous ces articles, regroupés dans le volume 4, sont consultables en mairie et à la bibliothèque d'Issendolus.

TRI CIMETIERE

Nous souhaitons **alerter** la population sur la nécessité absolue **de faire le tri** lors du nettoyage des tombes.

Deux bacs sont à votre disposition :

- **Un bac vert** où vous devez déposer **le plastique (fleurs en plastiques, pots...)**
- **Un bac marron** où vous devez déposer **les végétaux (herbes, terre, gravier, fleurs naturelles ...)**

Il n'est pas acceptable que l'employé communal soit obligé de passer du temps à trier les déchets verts du cimetière alors qu'une affiche a été mise pour expliquer aux utilisateurs le fonctionnement de ce tri.

Le maire et son conseil municipal comptent sur votre compréhension et souhaitent que ces directives soient respectées dans un intérêt d'une part écologique et d'autre part de gain de temps pour l'employé communal.

TRI DES ORDURES MENAGERES

De plus, nous avons constaté **un manque de civisme** sur différents sites de la commune. Il est intolérable de trouver **des télévisions, radiateurs, vaisselle, câble électrique, des freins de voitures dans les conteneurs ou à proximité de ces derniers.**

Nul n'est censé ignorer qu'il existe **des déchetteries à Gramat ou à Lacapelle-Marival** où doivent être déposés ce genre de matériaux.

Je tiens à vous informer que MOINS ON TRIE PLUS ON PAIE !!!



INFORMATIONS COMMUNALES

Pour toutes demandes de cartes grises, permis de conduire, veuillez dès aujourd'hui vous adresser dans l'une des Maisons de Services citées ci-dessous. En effet, dès 2018, les petites communes comme celle d'ISSENDOLUS ne sont plus en mesure de le faire.

Les horaires de la mairie pouvant évoluer, nous ne pouvons donner les horaires précis. Veuillez appeler la mairie au 05 65 40 80 01 avant toutes démarches.



Commune de Cousse
Maison Communale
R. Grégoire de la Cousse
Case de Cousse
05 65 20 07 59
misp.cousse@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Rendez-vous réservés aux habitants d'Issendolus

Marché
Mairie
Place des consuls
Mairie
05 65 27 50 02
mairie.marche@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi, Mercredi, Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h

Cité de Portlucien
Centre social et culturel
95 avenue de la République
Plais-sur-Cère
05 65 24 03 79
misp.cite-portlucien@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi : 09h-12h / 14h-17h
Mercredi : 09h-12h / 14h-17h
Mardi au Jeudi : 09h-12h
Vendredi : 09h-12h

Association Régionale Intercommunale
Aurillac
Layrolle
05 65 24 98 17 et 05 65 12 07 07
mairie@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi : 14h-16h
Mercredi : 14h-16h
Jeudi : 14h-16h
Vendredi : 13h-15h

Mairie de la commune
Mairie de la commune
du ravin
Lauraguès
05 65 11 03 07
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-16h

Bureau de la Cédex
Place du Bini
Bagnols-sur-Cèze
misp.bagnols-sur-zeze@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h
Samedi : 09h-12h

Mairie
Mairie de la commune de
Auzat
05 65 24 05 00
mairie.aulat@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi : 09h-12h / 14h-17h
Mercredi, Jeudi, Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
40 rue du tour de ville
Cébazat
05 65 40 83 20
coubazat@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi : 09h-12h / 14h-17h
Mercredi, Jeudi, Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
48 rue de Cère
Lauraguès
05 65 24 20 40
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
11 place Gambetta
Cébazat-Montclair
05 65 21 84 72
mairie.cebazat-montclair@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
38 avenue de la République
Lauraguès
05 65 24 22 55
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
48 rue de Cère
Lauraguès
05 65 24 20 40
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
R. Grégoire de la Cousse
Case de Cousse
05 65 20 07 59
misp.cousse@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Rendez-vous réservés aux habitants d'Issendolus

Espace multifonctionnel
Feytaud
Rue de Fénelon
Horaires :
Mardi, Jeudi : 14h-16h
Espace multifonctionnel
Cébazat
05 65 22 88 50
espace-multifonctionnel@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi, Mercredi, Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Centre de la commune
13 avenue de la gare
Payssac
05 65 35 08 00
mairie.payssac@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
Place de la République
Cébazat
05 65 20 07 59
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
11 place Gambetta
Cébazat-Montclair
05 65 21 84 72
mairie.cebazat-montclair@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
48 rue de Cère
Lauraguès
05 65 24 20 40
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
11 place Gambetta
Cébazat-Montclair
05 65 21 84 72
mairie.cebazat-montclair@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
38 avenue de la République
Lauraguès
05 65 24 22 55
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
48 rue de Cère
Lauraguès
05 65 24 20 40
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
R. Grégoire de la Cousse
Case de Cousse
05 65 20 07 59
misp.cousse@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Rendez-vous réservés aux habitants d'Issendolus

Espace multifonctionnel
Feytaud
Rue de Fénelon
Horaires :
Mardi, Jeudi : 14h-16h
Espace multifonctionnel
Cébazat
05 65 22 88 50
espace-multifonctionnel@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi, Mercredi, Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Centre de la commune
13 avenue de la gare
Payssac
05 65 35 08 00
mairie.payssac@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
Place de la République
Cébazat
05 65 20 07 59
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
11 place Gambetta
Cébazat-Montclair
05 65 21 84 72
mairie.cebazat-montclair@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
48 rue de Cère
Lauraguès
05 65 24 20 40
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
11 place Gambetta
Cébazat-Montclair
05 65 21 84 72
mairie.cebazat-montclair@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
38 avenue de la République
Lauraguès
05 65 24 22 55
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Jeudi : 09h-12h / 14h-17h
Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Mairie
Mairie
48 rue de Cère
Lauraguès
05 65 24 20 40
mairie.lauragues@wanadoo.fr
Horaires :
Mardi au Vendredi : 09h-12h / 14h-17h

Pour toutes demandes de cartes d'identité et de passeports, veuillez joindre la Mairie de GRAMAT qui en a la nouvelle compétence.

Veuillez trouver ci-dessous, les horaires d'ouverture, le numéro de téléphone ainsi que les pièces à joindre pour un dossier.

Mairie de GRAMAT



Les demandes s'effectuent, sans rendez-vous du
LUNDI AU SAMEDI de 9 h à 11 h

Quel que soit l'âge, la présence du demandeur est obligatoire.
Les mineurs doivent être accompagnés du représentant légal.
Prise d'empreintes à partir de 12 ans

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Validité Majeur : 15 ans Mineur : 10 ans

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Validité Majeur : 10 ans Mineur : 5 ans

- Copie intégrale de l'acte de naissance, **ORIGINAL de moins de 3 mois** en cas de 1^{ère} demande **OU** si la carte est périmée depuis plus de 2 ans **OU** en cas de perte et de Vol
 - Mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France
 - Service central de l'état civil, 44941 NANTES Cédex, pour les français nés à l'étranger.
- ORIGINAL de la Carte d'identité
- Pour les mineurs : ORIGINAL de la Carte Nationale d'identité en cours de validité du parent présent lors de la demande.
- ORIGINAL, récent (de moins de 6 mois) d'un justificatif de domicile, soit :
 - l'acte de gaz, électricité, téléphone, eau, avis d'imposition ou de non-imposition
- Pour les personnes hébergées :
 - Un ORIGINAL de moins de 6 mois d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur,
 - Une attestation sur l'honneur certifiant que la personne est domiciliée chez lui,
 - Une photocopie de la carte d'identité de l'hébergeur.
- 1 photo d'identité (de moins de 3 mois), aux normes en vigueur **non découpée** (Photographie ou photomaton, pas de photo scannée, ni de photo scolaire)
- En cas de perte ou de vol :
 - Joindre la déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie), + 25 € en timbre fiscal

- Sans carte d'identité et pour une première demande : Copie intégrale de l'acte de naissance **ORIGINAL, de moins de 3 mois**
 - Mairie du lieu de naissance, pour les personnes nées en France
 - Fichier central de l'état civil, 44941 NANTES Cédex 09, pour les français nés à l'étranger
- ORIGINAL de la Carte d'identité
- Pour les mineurs : ORIGINAL de la Carte Nationale d'identité en cours de validité du parent présent lors de la demande.
- Photocopie de l'ancien passeport et ORIGINAL
- ORIGINAL récent (de moins de 6 mois) d'un justificatif de domicile, soit :
 - Facture de gaz, électricité, téléphone, eau, avis d'imposition ou de non-imposition
- Pour les personnes hébergées :
 - Un ORIGINAL de moins de 6 mois d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur,
 - Une attestation sur l'honneur certifiant que la personne est domiciliée chez eux,
 - Carte Nationale d'Identité de l'hébergeur
- 1 photo d'identité (de moins de 3 mois), aux normes en vigueur **non découpée** (Photographie ou photomaton, pas de photo scannée, ni de photo scolaire)
- Timbres fiscaux (Au Trésor Public ou dans les bureaux de tabac) :
 - Personnes majeures : 86 €
 - Personnes mineures : 42 €
 - Enfants de 0 à 15 ans : 17 €
- En cas de perte ou de vol :
 - Joindre la déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie).

SORTIE DU COMITE DES FÊTES - LA ROQUE-GAGEAC - 09 SEPTEMBRE 2017



ARBRE DE NOËL ISSENDOLUS - 17 DÉCEMBRE 2017

